



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 septembre 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 21 septembre 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 28 septembre 2023, à 18h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes à Espenel en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean Christophe AUBERT ; Dominique BALDERANIS ; Jean-Louis BAUDOUIIN ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; François BROCARD ; Cédric FERMOND ; Caryl FRAUD ; René-Pierre HALTER ; Stéphanie KARCHER ; Claire LEFRANC ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Damien MARCHÉ ; Dominique MARCON ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Morgane PEYRACHE ; Jean Pierre POINT ; Patricia PUC ; Nicolas SIZARET ; Frédéric TEYSSOT et Arnaud VANNIER.
Pouvoirs	Sarah DUVAUCHELLE à Morgane PEYRACHE ; Agnès FOUILLEUX à Dominique MARCON ; Thierry GUILLOUD à Franck MONGE ; Philippe HUYGHE à Denis BENOIT ; Christophe LEMERCIER à Stéphanie KARCHER ; Hervé MARITON à Jean Pierre POINT ; Jean-Marc MATTRAS à Jean Louis BAUDOUIIN ; Hélène PELAEZ-BACHELIER à René-Pierre HALTER ; Jean Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI ; Boris TRANSINNE à Caryl FRAUD et Frédéric TRON à Nicolas SIZARET.
Absents	Ruth AZAÏS ; Marcel BONNARD ; Danielle BORDERES ; Anne Marie CHIROUZE ; Audrey CORNEILLE et Dominique DELAYE
Secrétaire de séance	Jean Pierre POINT

**Investissement dans le cadre d'une sobriété énergétique**

Le Conseil,

**I. Rappel du contexte**

La Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans avait engagé un projet de rénovation de la Salle de Ping Pong de Mirabel et Blacons. Les travaux devaient être réalisés sur l'exercice 2023. Lors des études il s'est avéré que la charpente existante était en mauvaise état et ne pouvait pas recevoir le futur projet.

La charpente-couverture appartenant à la commune de Mirabel et Blacons, c'est à elle, de réaliser ces réparations. Compte tenu de la difficulté de ces travaux, ils ne pourront pas être réalisés rapidement.

Ainsi la CCCPS est contrainte de reporter ce projet de rénovation de la Salle de Ping Pong de plusieurs exercices.

Néanmoins, afin d'avancer dans le cadre d'une sobriété énergétique, il est proposé aux élus du conseil communautaire de lancer dès maintenant des projets prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur les années à savoir le remplacement des chaudières du foot/rugby à Crest et du siège de la CCCPS.



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 septembre 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 21 septembre 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Pour le siège, le remplacement de la chaudière gaz par une chaudière bois permettrait :

- de réduire les dépenses énergétiques,
- de redimensionner correctement la chaudière pour répondre aux usages actuels
- de réduire l'impact écologique de la CCCPS.

Pour les vestiaires du foot et du rugby à Crest, le remplacement de la chaudière gaz par une chaudière bois permettrait :

- de remettre en sécurité la chaufferie actuellement vétuste, et qui doit être changé rapidement
- de réduire les dépenses énergétiques,
- de réduire l'impact écologique de la CCCPS.

Comme présenté dans le document annexe ces projets peuvent être aujourd'hui subventionnés par le Contrat Chaleur à condition de les engager rapidement.

## **II. Objet de la délibération**

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire d'acter le lancement des travaux de remplacement des chaufferies du siège et des vestiaires du foot et du rugby à Crest, en lieu et place des travaux de rénovation de la salle de tennis de table de Mirabel et Blacons et de prendre acte que le budget sera modifié en conséquence.

## **III. Visas**

VU le code Général de Collectivités territoriales ;

## **IV. Délibéré**

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) d'acter le lancement des travaux de remplacement des chaufferies du siège et des vestiaires du foot et du rugby à Crest, en lieu et place des travaux de rénovation de la salle de tennis de table de Mirabel et Blacons,
- 2) de prendre acte que le budget sera modifié en conséquence,
- 3) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération, dont le dépôt des autorisations d'urbanisme.



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS  
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -  
Séance du 28 septembre 2023 à 18h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 21 septembre 2023

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

**V. Résultat du vote**

Délibération adoptée à l'unanimité.

Votants POUR : 27 voix

Votants CONTRE : 0 voix

S'abstenant : 7 voix, Sarah DUVAUCHELLE, Stéphanie KARCHER, Christophe LEMERCIER  
Hervé MARITON, Morgane PEYRACHE, Jean Pierre POINT et Arnaud VANNIER.

**VI. Annexe**

Est annexé à la présente délibération le document suivant :

- Annexe I : Présentation Chaufferies Sièges et Vestiaires

Jean Pierre POINT  
Secrétaire de séance

Le 28/09/2023

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président

